



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Salles de cinema

Question écrite n° 49337

Texte de la question

M. Michel Fromet attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les conséquences, pour le cinéma français, de l'installation de complexes cinématographiques Multiplex. En effet, sous l'impulsion des grands groupes de distribution de films inquiets d'une stagnation du nombre d'entrées, se développent des salles Multiplex. Ces établissements dont on voudrait faire des sortes d'hypermarchés du cinéma, construits le plus souvent à la périphérie des villes, rassemblent de très nombreuses salles. Les trois plus grands groupes de distribution de films français ont d'ores et déjà programmé la construction de plusieurs dizaines de ces établissements. Or, la multiplication de ces cinémas nouvelle formule risque de destabiliser non seulement le réseau des petites salles indépendantes, mais également d'entraîner une baisse importante des entrées pour des films français. Comme le relève l'Observatoire de la diffusion cinématographique, les salles indépendantes installées en centre-ville des six villes étudiées, ou un établissement multiplexe a été installé, ont vu leur fréquentation baisser de 35 %. À terme, ces salles ne seront pas à même de résister et les centres-villes se videront de leurs cinémas. Cette évolution est extrêmement inquiétante. En outre, soucieux de rentabilité, les grands groupes de distribution privilégient les films américains. En 1996, les cinémas français ont offert, en moyenne, cent quarante-deux salles aux films américains à leur sortie, alors que, dans le même temps, ils n'en offraient que soixante et un aux films français. Cette tendance sera encore renforcée par le développement des ensembles multiplexes où huit films programmés sont américains. Il souhaite savoir quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour préserver les salles indépendantes et assurer une diffusion plus équitable des films français en France.

Données clés

Auteur : [M. Fromet Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49337

Rubrique : Cinema

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1137